

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	52 (1979)
<b>Heft:</b>	12
<b>Rubrik:</b>	Chronique de l'énergie

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Chronique de l'énergie

## Premier bilan de la campagne d'octobre Economies d'énergie: un secteur qui attire des investissements toujours plus nombreux

Berne, (ATS). — Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a dressé un bilan provisoire de la campagne suisse en faveur des économies d'énergie, organisée en octobre à l'occasion du «Mois international des économies d'énergie». On sait que l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a demandé aux pays membres une réduction de 5% de la consommation de pétrole. Mais, admet le département, vu les nombreux paramètres inquantifiables qui déterminent la consommation d'énergie, on ne saura jamais avec précision si cet objectif a été atteint, d'autant que personne ne peut dire quel aurait été le niveau de la consommation si la campagne en faveur des économies n'avait pas eu lieu. Mais l'Office fédéral de l'énergie cherchera néanmoins à obtenir des indications relatives à la tendance à partir des chiffres de la consommation d'octobre, qui seront connus en décembre. L'AIE se réunira spécialement à Paris, fin novembre, pour examiner les résultats de la campagne dans les vingt Etats membres. Dès lors, la comparaison au niveau international ne paraît pas possible avant le mois de décembre, lorsque seront connus également les résultats du sondage d'opinion que l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) réalise actuellement. Mais pour ce qui est des investissements visant aux économies d'énergie, on peut dire qu'ils se multiplient. Le degré d'occupation des entreprises produisant dans ce secteur est un signe qui ne trompe pas, déclare le département. L'important est maintenant que les orientations prises soient maintenues en dépit des difficultés initiales. Les futures campagnes d'information de la Confédération y contribueront. Le département énumère, dans le communiqué qu'il a publié, tout ce qui a été entrepris dans le cadre de la campagne. Il rappelle ainsi la notice sur les économies d'énergie, diffusée à 2,7 millions d'exemplaires, et l'affiche placardée en quelque 20 000 emplacements. La campagne a été très activement soutenue par les médias. Le mois d'octobre à lui seul a vu naître des articles de journaux sur les économies d'énergie et la

campagne internationale à environ 20 millions d'exemplaires, auxquels il faut ajouter les textes du service de presse spécialement créé pour la campagne d'octobre, dont la diffusion est estimée à 5 millions d'exemplaires. Simultanément, la télévision et la radio ont diffusé de nombreuses émissions sur les questions d'énergie, reprenant abondamment les éléments de la notice et le slogan de l'affiche. Le programme ne s'adressait pas seulement à l'homme de la rue, mais aussi aux gros consommateurs. Une information préalable des grandes entreprises fédérales, des principales associations professionnelles du trafic motorisé et du secteur énergétique avait été organisée au printemps déjà. Un numéro spécial du «Courrier de l'antigaspillage» avait fourni à l'économie helvétique des renseignements sur la campagne. De leur côté, les CFF et les PTT intensifièrent en octobre leurs efforts, déjà très poussés, en faveur des économies d'énergie et un appel fut spécialement adressé aux collaborateurs de l'administration fédérale afin qu'ils économisent l'énergie à leur emplacement de travail.

### Des critiques

Parmi les efforts déployés, le département mentionne aussi un colloque des communes zurichoises sur les économies d'énergie dans la commune, des opérations promotionnelles lancées par différentes entreprises de transports publics (Berne, Zurich, Bâle, Saint-Gall, Genève et Rheintal), les interventions des associations d'automobilistes en faveur des économies d'énergie dans les transports, un appel du Vorort à ses 126 sections, l'achat d'une pompe à chaleur de 2,5 millions par Swissair, la campagne menée par la fondation Dialogue auprès de la jeunesse, une publication du Forum des consommatrices de Suisse alémanique et du Tessin, etc. Quant à la critique formulée au sujet de la campagne, elle fut positive. Elle ne s'est pas exercée contre le Mois international en soi, mais contre certaines circonstances qui s'opposent aux économies d'énergie là où on voudrait en faire. Il faut dire qu'on attend très souvent de la Confédération des interventions auxquelles elle ne peut pas recourir, faute d'en avoir les compétences. Et bien des cantons n'ont pas les lois qui leur permettraient de répondre aux aspirations d'un public préoccupé par les problèmes d'énergie.

Dans «La Gazette de Lausanne» des 3-4 novembre 1979

## Les pneus remplacent le fuel

La recherche d'un substitut à l'huile de chauffage semble avoir partiellement abouti. L'industrie Tuell SA, à Münchwilen (TG), a imaginé une installation qui consomme des vieux pneus et qui permet d'économiser la moitié de ses besoins en huile de chauffage, soit 450 000 litres par année. On peut se demander si les vieux pneus, dont on ne savait que faire jusqu'à présent, ne vont pas tout à coup s'arracher. Pour l'instant en tout cas, les fournisseurs paient 30 francs la tonne pour pouvoir s'en débarrasser.

Devant les conseils de limitation et la hausse des prix, l'entreprise Tuell SA a décidé de réagir et de trouver une alternative à ses problèmes de chauffage. Les déchets provenant de la production se révélaient insuffisants pour que leur incinération produise suffisamment d'énergie. D'autre part, les ordures ménagères se prêtent mal à cet usage, car elles ne dégagent que le 20% de l'énergie du pétrole. Aussi, dès que le problème de la nuisance pour l'environnement a pu être résolu d'une manière satisfaisante, la combustion des vieux pneus a remplacé, depuis avril 1979, la moitié de l'huile de chauffage nécessaire.

### Où s'approvisionner

Chaque année, en Suisse, quelque 20 000 tonnes de vieux pneus deviennent inutilisables. A elle seule, l'entreprise Tuell SA en consomme 13 000 tonnes et d'autres entreprises s'intéressent à son procédé. Quand bien même les montagnes de pneus qui ont été jusqu'à présent enfouis sous terre seraient déterrées, il ne s'en poserait pas moins très vite un problème d'approvisionnement. Mais cette menace ne trouble pas Tuell SA, qui envisage la possibilité de recourir à des déchets provenant de l'industrie chimique. D'autres entreprises pensent qu'un mélange des déchets de diverses provenances serait judicieux. Il n'en reste pas moins vrai que l'exemple de Tuell SA a suscité des vocations. — (ats).

Dans «24 Heures» du 31 octobre 1979.